

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 24 avril 2014

L'an deux mille quatorze, le trois avril à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal, convoqués le 15/04/2014, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Monsieur Jacky CRETY, Maire.

Présents : MM. Jacky CRETY, Yves TRUCHON, Lionel HOUZET, Sébastien DOLE, Christophe MACQUART, Bastien PAULAUQUI, Benjamin WATIER, Mmes Nathalie COMARLOT, Agnès BOLAND, Estelle MARIE, Karine NICAISE-DUFLOT,

Absents excusés :

Pouvoirs donnés :

Secrétaire de séance : MME Nathalie COMARLOT

LOGEMENT 1 RUE MAURICE FAROUX :

Le conseil municipal décide de remettre en location le logement 1 rue Maurice Faroux libéré depuis le 1^{er} avril 2014 et fixe le montant du loyer à 680€/mois.

TAUX D'IMPOSITION 2014 :

Le Conseil Municipal décide de reconduire les taux 2013 pour 2014.

Taxe d'Habitation : 11.20%

Taxe Foncière bâtie : 10.91%

Taxe Foncière non bâtie : 11.25%

Cotisation Foncière des entreprises : 10.26%

SUBVENTIONS 2014 :

Le Conseil Municipal décide pour l'année 2014 les subventions suivantes :

Sapeurs-Pompiers de Chaumuzy	110€
Chaumu'gym	200€
Comité des fêtes	1500€
PIERLOT Pierrette	100€
CCAS	16500€

INDEMNITES DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL :

Le conseil municipal décide d'accorder à Madame THIERUS une indemnité égale au maximum autorisé par l'article 4 de l'arrêté interministériel du 16 décembre 1983.

BUDGET UNIQUE 2014 :

Le Conseil Municipal vote le budget unique 2014 de la commune préparé par la commission communale :

Section de Fonctionnement équilibré d'un montant de 463 885€

Section d'Investissement équilibré d'un montant de 520 326€

Le Maire,
Jacky CRETY